

Vaccination COVID 19 et Maladies Neuromusculaires

Vous trouverez ci-joint un document édité par FILNEMUS (Filière nationale Maladies NeuroMusculaires) à propos des données actuelles concernant la **Vaccination contre la COVID 19 chez les patients porteurs d'une maladie neuromusculaire** par les vaccins COMIRNATY® de Pfizer-BioNTech et celui de Moderna NIH

En résumé :

- Les maladies cardiovasculaires (cardiomyopathie, trouble du rythme ou de la conduction), les maladies respiratoires chroniques (insuffisance respiratoire restrictive) et les immunodépressions acquises (traitements immunosuppresseurs) sont des facteurs de risque de forme grave de COVID 19.
- Ces facteurs sont plus fréquemment rencontrés chez les malades atteints d'une affection neuromusculaire
- La survenue d'une infection par la COVID 19 peut entraîner une aggravation fonctionnelle majeure chez certains patients atteints d'une affection neuromusculaire.
- Il n'est pas relevé de contre-indication de principe à la vaccination chez ces patients.
- En cas de maladie auto immune, il vaut mieux éviter de vacciner durant une « poussée » de la maladie.

Il est donc LEGITIME de VACCINER les patients atteints d'une affection NEUROMUSCULAIRE.

En priorisant éventuellement les plus à risque :

- Age > 65 ans
- Cardiopathie
- Insuffisance respiratoire : CVF < 70% ; VNI, trachéo
- Immunosuppression ou Corticothérapie au long cours (Myosite, Myasthénie généralisée)
- Handicap sévère (Fauteuil roulant)
- Patients devant se rendre de façon récurrente à l'hôpital pour leur traitement (Amyotrophie spinale, maladie de Pompe, IGIV...)
- Obèses, Diabétiques...

La vaccination devra être effectuée dans un muscle gardant une certaine trophicité afin de ne pas compromettre son efficacité.

F. Zagnoli ; MC Minot ; JB Noury

Filière Neuromusculaire

Pour plus de détail consulter les documents Filnemus et FAI2R sur le site NeuroBretagne